



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

**COMMUNE DE LE TEIL**

**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Objet :  
Décision Modificative N°1  
Budget Commune

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-sept juin dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 21  
Absents : 8

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Griffe, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 25  
Abstention : 1  
Contre :

Excusé(e)s : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (Pouvoir à Mme Bayle), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Mazeyrat (pouvoir à M. Michel), Mme Valla (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

Absents : M. Chezeau, M. Galiana, Mme Guillot.

Secrétaire : Mme Bayle

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

**DÉCIDE** de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires, d'où les modifications suivantes :

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
6718 (67) - 020 : Autres charges exceptionnelles	-5 236,67	002 (002) - 01 : Excédent de fonctionnement	-5 236,67
678 (67) - 020 : Autres charges exceptionnelles	293 263,00	73111 (73) - 01 : Impôts directs locaux	293 263,00
	<b>288 026,33</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>288 026,33</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>288 026,33</b>

Pour extrait conforme  
Le Maire  
**Olivier PEVERELLI**

